



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 février 2019  
19 heures 00

-----

GF/MG

N° 002393

Vie Associative -  
Convention  
d'objectifs 2019 entre  
la ville d'Apt et Centre  
Social Maison  
Bonhomme

Affiché le :

Le mardi 19 février 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 13 février 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

**ABSENTS EXCUSÉS**: 0

**ABSENTS** : 0

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est rappelé au Conseil Municipal que le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 rend obligatoire la conclusion d'une convention avec les associations dont les subventions accordées, directes et indirectes, dépassent la somme de 23 000€

En application de cette disposition légale et de la circulaire n° 5811/SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs public et les associations, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet de convention d'objectifs 2019 entre LA VILLE d'APT et LE CENTRE SOCIAL MAISON BONHOMME:

### LE CONSEIL A L'UNANIMITE

**Approuve** la convention telle que proposée en pièces jointes.

**Dit** que le montant total attribué sera pris en compte lors de l'élaboration du tableau des subventions aux associations figurant en annexe du budget principal 2019 de la commune.

**Dit** que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget principal de la commune.

**Autorise** Madame le Maire ou son représentant légal à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**